



Guide de l'Étudiant d'Échange

» Une initiative de
Yohann Brulley, délégué pôle
Sud-Est États-Unis
yohann.brulley@institutdesameriques.fr

» Conception graphique
Estelle Barbier
www.estellebarbier.com

Sommaire

Visas, Formulaires & Documents _____	p.3
Téléphonie, Internet & Communication _____	p.6
Transports & Déplacements _____	p.8
Cours, Programmes & Notation _____	p.11

Dernière Mise à Jour 15/05/2011

Visas, Formulaire & Documents

Pas d'entrée sur le territoire américain en tant qu'étudiant d'échange sans Visa approprié. Sans être particulièrement complexes, les démarches requièrent beaucoup de temps, une certaine organisation, et une vigilance sans faille — on ne compte plus les étudiants ayant dû reporter leur voyage en raison d'un Visa qui n'est pas arrivé à temps...

Démarche et Chronologie de la Mise en Place de votre échange

- Avant toute chose, gardez à l'esprit que si vous avez le moindre doute concernant l'obtention ou l'utilisation d'un document, il convient de vous adresser soit au *Service des Relations Internationales* de votre université française, soit à l'*ISSS (International Student and Scholar Service)* de l'université américaine qui doit vous accueillir. Ne faites en aucun cas confiance aux informations trouvées sur Internet, mise à part celles disponibles sur les sites gouvernementaux ou consulaires **officiels** : beaucoup d'informations erronées ou non mises à jour traînent sur les forums.
- Une fois que votre participation à l'échange a été validée et confirmée par le directeur du programme d'échange — qui est, dans la plupart des cas, une personne du département d'anglais bien identifiée — il convient de ne pas perdre de temps dans les démarches administratives. Le directeur du programme vous fera passer une première série de documents à remplir, aussi bien pour la partie française que pour la partie US. Première vérification d'usage : **soyez certain du semestre au cours duquel il est prévu que vous partiez, spring ou fall semester**. Les dates couvertes par chacun des semestres varient en fonction de votre établissement d'accueil, n'hésitez pas à vous référer à son site Internet en cas de doute. Pensez à **commencer à vous renseigner sur les vols disponibles dans la période de votre départ**. Dans la plupart des cas, il vous est possible d'entrer sur le territoire américain au plus tôt une semaine avant la date de début de votre programme d'échange.
- La deuxième étape est de vous assurer d'être en possession d'un **Passeport Biométrique valide**. Si ce n'est pas le cas, renseignez-vous le plus rapidement possible auprès de votre mairie ou de votre Préfecture, car même si habituellement les passeports sont disponibles en un peu plus d'une semaine, les périodes estivales peuvent considérablement ralentir le processus.
- Troisième étape : **réception du formulaire DS-2019 et prise de rendez-vous avec l'Ambassade**. Nous arrivons à la partie la plus épineuse de vos préparatifs, qui va demander toute votre attention. À un moment donné (assez variable en fonction des universités), l'*ISSS* va vous faire parvenir par courrier un document extrêmement important : votre DS-2019. Même si la tentation est grande, **ne le signez pas** — vous devrez le faire plus tard, en présence d'un agent de l'Ambassade. Armé de ce document, vous pourrez alors vous rendre sur le site de l'Ambassade des états-Unis à Paris, section demande de rendez-vous, à l'adresse suivante : http://www.usVisa-france.com/Visa-web/index.jsp?locale=fr_FR. Sur cette page, vous pourrez prendre rendez-vous en ligne, pour la somme de \$14. Il est **normal** de payer pour

ce rendez-vous. Il est également possible de téléphoner pour prendre rendez-vous, mais nous vous conseillons de passer par Internet afin de gagner en temps et en flexibilité — si vous devez pour une quelconque raison déplacer votre rendez-vous, il vous est possible de le faire deux fois gratuitement, grâce au code d'identification personnel qui vous est fourni.

- Une fois votre rendez-vous pris, il convient de **payer les frais de SEVIS**. Ces frais sont une taxe prélevée directement par le gouvernement américain d'un montant habituel de \$180 pour une demande de Visa J-1. Vous devez les payer en ligne à l'adresse indiquée dans le message de confirmation de votre rendez-vous à l'Ambassade. Attention : ne suivez que le lien proposé dans le message de confirmation, et pas un autre. Certains fraudeurs s'amuse à créer de faux sites proposant de payer en ligne les frais de SEVIS, afin de ponctionner votre compte en banque ! Quelques jours après, vous recevrez par courrier urgent la confirmation de votre paiement, qu'il vous faudra amener avec vous le jour de votre rendez-vous à l'Ambassade.
- Vous pouvez ensuite vous atteler à **réunir le reste des documents demandés pour votre rendez-vous** : le mandat-compte (à effectuer dans un bureau de Poste, somme variable en fonction du taux de change, donc suivez les consignes du message de confirmation de l'Ambassade), l'enveloppe Chronopost 24h, le DS-160 (nouveau formulaire à remplir en ligne et à imprimer, qui remplace tous les anciens formulaires), les deux photographies au format américain (qu'il est possible de faire directement à l'intérieur de l'Ambassade, même s'il est plus prudent de les faire réaliser par un des photographes professionnels listés sur le site de l'Ambassade), et tout autre document ou formulaire mentionné. Si vous avez des doutes sur les documents
- demandés, fouillez le site de l'Ambassade, ou demandez conseil au Service des Relations Internationales de votre université ou à l'ISSS de votre université d'accueil. Évitez de brasser les forums Internet, qui risquent de vous apporter des informations erronées, et n'essayez pas d'appeler l'Ambassade ou de vous y présenter sans rendez-vous — vous n'obtiendriez aucune réponse.
- **Arrive le jour du rendez-vous.** Si vous ne résidez pas en région parisienne, nous vous conseillons d'arriver la veille, afin de ne pas risquer d'arriver en retard et de vous voir refuser l'entrée à l'Ambassade. A contrario, inutile d'arriver très en avance, sous peine d'attente inutile devant le bâtiment. Pensez à prendre avec vous tous les documents relatifs à l'échange. Vous passerez sous un portillon de sécurité, et il vous sera demandé de placer dans un panier clés, briquets, téléphones et ordinateurs portables.
- **Une fois installé dans la salle d'attente,** un numéro vous sera attribué. Vous serez appelé par ce numéro à deux reprises : une première fois pour prendre vos documents ainsi que vos empreintes, et une seconde fois pour un court entretien en anglais avec un agent de l'Ambassade. Aucune raison de vous inquiéter : l'agent ne veut que vérifier que vous possédez une connaissance basique de la langue anglaise, et que vous êtes conscient de votre statut d'étudiant d'échange. Il vous demandera quelle est votre université d'échange, ce que vous étudiez, pourquoi vous avez décidé de partir, et prendra peut-être plaisir à papoter avec vous si le cœur lui en dit ! À la fin de l'entretien, l'agent vous signalera vraisemblablement qu'il vous accorde votre Visa — celui-ci vous sera expédié, collé dans votre passeport, à l'adresse indiquée sur le Chronopost. Il est donc normal que l'on ne vous rende pas votre passeport à la fin de l'entretien.

Vous êtes prêt à partir !

Le DS-2019

Le DS-2019, ou *Certificate of Eligibility for Exchange Visitor Status* est le document essentiel régissant votre statut et les conditions de votre échange. Vous y trouverez le nom de votre université d'accueil, les dates exactes de l'échange incluant la date à partir de laquelle il vous est possible d'entrer sur le territoire amé-

ricain, le type de Visa pour lequel vous devez postuler, et votre numéro de SEVIS situé en haut à droite. Ce document est votre sésame pour obtenir un rendez-vous au Consulat et, si tout se passe bien, votre Visa. Essayez d'y faire très attention, car il n'est pas évident d'obtenir des duplicatas.

Comprendre votre Visa

- Votre Visa représente l'autorisation que vous accorde le gouvernement américain à pénétrer et à résider sur le sol des États-Unis. Sans lui, pas d'entrée possible — excepté en tant que touriste, statut qui depuis 2009 ne nécessite que de remplir en ligne le formulaire *ESTA* (*Electronic System for Travel Authorization*).
- Votre Visa sera visé par l'agent territorial lors de votre entrée sur le sol américain. Il le tamponnera et agrafera dans votre passeport le formulaire I-94, qui vous aura été distribué pendant votre vol au-dessus de l'Atlantique.
- Une fois votre Visa expiré, il ne vous est plus possible d'entrer à nouveau sur le sol américain. Cependant, si vous vous trouvez sur le sol américain au moment où celui-ci arrive à terme, vous disposez d'une période de 30 jours supplémentaires, dite « période de grâce », avant de devoir quitter le pays. Ce mois « bonus » est le plus souvent utilisé par les étudiants pour voyager à travers les USA, la période des cours et des examens étant terminée. Pensez à profiter de l'occasion!
- Un point sur les documents d'immigration **Une fois sur le territoire américain, vous êtes contraint d'avoir sur vous, en permanence, les quatre documents d'immigration suivant: votre passeport valide, votre Visa non-expiré, votre DS-2019, et votre formulaire I-94 agrafé dans votre passeport.** Vous avez deux possibilités: soit vous gardez votre passeport, son contenu, et votre DS-2019 en permanence avec vous — prenant le risque de l'égarer ou de vous le faire voler. Deuxième solution: vous réalisez des photocopies propres et lisibles de chaque document, que vous glissez dans votre portefeuille. En cas d'injonction par un représentant de l'ordre, vous pourrez demander à présenter les photocopies dans un premier temps, avant de revenir présenter les originaux. **Si vous choisissez cette deuxième solution, veillez à garder avec vous votre Carte d'Identité Nationale française — toujours utile si l'on vous demande de laisser un document en caution, ou si l'on souhaite vérifier votre âge avant de vous servir de l'alcool ou de vous laisser entrer dans un bar.**
- Rappel: l'âge de la majorité, qui est aussi l'âge légal pour consommer de l'alcool, est de 21 ans aux États-Unis...

Venir en touriste – Le *Visa Waiver Program*

Depuis 2009, les États-Unis ont signé des accords avec les principaux grands pays Européens facilitant les démarches pour les touristes. Partout, on entend tout le monde de demeurant sur le sol américain moins de 90 jours. Si vos parents ou conjoints et amis souhaitent vous rendre visite, ils seront consi-

dérés comme touristes et n'auront pas besoin de Visa. Ils devront simplement être munis d'un Passeport Biométrique valide, et remplir en ligne le formulaire *ESTA* (*Electronic System for Travel Authorization*) à l'adresse <https://esta.cbp.dhs.gov/> Attention: depuis septembre 2010 remplir le formulaire *ESTA* vous coûtera \$14.

Téléphonie, Internet & Communication

En tant qu'étudiant d'échange vous allez devoir faire dès votre arrivée, et ce très rapidement, certains choix concernant votre usage des télécommunications. Gare à la précipitation, qui peut vous coûter cher — aussi bien en temps qu'en dollars!

Accès Internet

↳ L'un de vos premiers soucis à l'arrivée sera très certainement de vous doter d'un téléphone et d'un accès Internet opérationnels. En fonction de votre situation sur place, il se peut que vous disposiez d'un accès Internet gratuit intégré à votre loyer — c'est presque toujours le cas si vous résidez dans les logements étudiants de votre université d'accueil. Si en revanche vous choisissez d'habiter dans un appartement loué, que ce soit seul ou au sein d'une collocation, pensez à vous renseigner auprès du propriétaire afin de savoir si une ligne téléphonique est ouverte dans le logement, et si c'est le cas par quel opérateur. Connaître le dernier opérateur d'une ligne pourra faciliter les démarches lorsqu'il

s'agira de faire ré-ouvrir la ligne — un processus souvent coûteux et complexe, qui risque de nécessiter de multiples déplacements à l'agence de l'opérateur en question. De plus, toute souscription à un abonnement (Internet, téléphone, gaz, électricité...) requiert dans la plupart des cas de fournir un *Social Security Number*, dont vous ne disposerez probablement pas en tant qu'étudiant d'échange (voir encart Le *Social Security Number*). Quelle que soit votre situation, le conseil reste le même: renseignez-vous en amont, auprès de l'institution d'accueil ou de votre propriétaire, afin d'éviter les mauvaises surprises et les pertes de temps une fois sur place.

Le *Social Security Number*

Le SSN est un numéro personnel attribué à chaque citoyen américain ou à toute personne résidant sur le territoire américain et y travaillant. Vous n'aurez donc pas de SSN, à moins que vous ne décidiez de prendre un job (attention aux restrictions de votre Visa; pensez toujours à vous renseigner auprès de l'ISSS (*International Student and Scholar Service*) de votre université d'accueil.

Un SSN est presque toujours requis pour un abonnement impliquant un prélèvement mensuel — ce qui risque de vous poser problème

si vous décidez de prendre un forfait téléphone ou Internet. Il y a deux manières de contourner ce problème. Soit vous demandez à un ami sur place de venir avec vous et de donner son propre SSN - la plupart du temps les opérateurs et les agences acceptent que vous passiez par un «garant». Deuxième solution: demander à l'ISSS de votre université d'accueil un *Social Security Waiver* (exemption de SSN), un document qui atteste de votre statut d'étudiant d'échange et du fait que vous ne pouvez pas obtenir de SSN, n'étant pas citoyen US et ne travaillant pas sur le territoire américain.

Accès Internet

- ↘ En ce qui concerne les portables, différentes approches s'offrent à vous. Soit vous tentez de voir ce que votre opérateur mobile français peut vous proposer pour l'international (avec à la clef des offres souvent peu compétitives, incluant minutes surtaxées et autres joyeusetés), soit vous décidez de prendre un portable directement sur place. L'offre peut d'emblée apparaître effrayante car vous serez rapidement assailli de publicités vous vantant les mérites de tel ou tel opérateur ou de telle ou telle offre, mais nous allons tenter de vous aider à vous y retrouver.
Le marché américain se partage entre deux grands opérateurs téléphoniques concurrents, AT&T et Verizon, auxquels viennent s'ajouter une myriade de plus petits opérateurs, certains n'existant même qu'à l'échelle régionale. Deux grands choix s'offrent à vous.
- ↘ 1) Prendre un forfait (*plan*) mensuel. Tous les choix possibles s'offrent à vous, mais sachez que les *smartphones* ont tendance à revenir très cher aux USA, aussi bien à l'achat qu'à l'utilisation. Autre souci, on vous contraindra dans la plupart des cas à signer un engagement de 12 à 24 mois — ce qui n'est pas très intéressant dans le cadre d'un échange allant de 6 mois à un an. Enfin, on retrouve la contrainte du *Social Security Number*, que l'on vous demandera de fournir pour toute nouvelle souscription.
- ↘ 2) Opter pour un téléphone prépayé (*prepaid cell phone*), qui n'implique pas de prélèvement mensuel, et vous laisse libre de votre consommation mensuelle. Dans la plupart des cas, vous achetez un téléphone — le plus souvent basique — et le rechargez soit à l'aide de cartes achetées dans le commerce, soit directement depuis Internet. Ce choix peut être très intéressant, à condition d'être vigilant et d'éviter certaines « fausses bonnes affaires » proposées par les grands opérateurs. Par exemple, l'offre prépayée de l'opérateur AT&T propose la minute de communication ou le sms (*text message*) à 25 cents, ce qui n'est pas négligeable. De plus, aucune minute de communication ne vous est offerte à l'achat du téléphone.
- ↘ 3) Nous ne vous donnerons pas le détail de toutes les offres disponibles, préférant vous donner directement celle qui nous semble la meilleure : l'opérateur NET10 propose en effet des téléphones compatibles avec des cartes prépayées, revenant à 10 cents la minute de communication et à 5 cents le sms. De plus, à l'achat de tout téléphone de la gamme, 300 minutes de communication vous sont offertes — ce qui signifie que si vous choisissez d'acheter un téléphone à \$30, celui-ci ne représente aucun surcoût, en raison des \$30 de communication offerts. Il vous est possible de trouver des téléphones et des cartes NET10 dans des magasins tels que Target et BestBuy.
- ↘ Quel que soit le choix que vous ferez, sachez qu'aux USA, la personne qui est appelée est débitée au même titre que la personne qui appelle — si vous appelez un ami et passez une minute au téléphone avec lui, vous serez tous deux débités d'une minute. Gardez cela à l'esprit lors de vos choix en matière de téléphone portable.

Téléphoner en France

» POUR EN SAVOIR PLUS :

NET10 - téléphones prépayés
<http://www.net10.com>

Skype - communication VoiP
<http://www.skype.com>

AT&T - premier opérateur US
<http://www.att.com>

Verizon - son principal concurrent
<http://www.verizon.com>

- ↘ Alors qu'autrefois téléphoner en France depuis l'étranger était complexe et coûtait une fortune, Internet a changé la donne : grâce à la *VoiP* (*Voice Over Internet Protocol*), il est désormais possible d'appeler gratuitement tout ordinateur dans le monde entier, mais également, pour une somme dérisoire, tout téléphone fixe. Le logiciel le plus connu et le plus utilisé reste *Skype*, très simple d'utilisation et plutôt performant au niveau de la qualité du son. Une fois le logiciel téléchargé et installé, il ne vous reste plus qu'à vous créer un compte, à vous munir d'un micro et d'un

casque, voire d'une webcam, et vous pourrez à loisir appeler en France.

Pour appeler sur un fixe, il vous suffit d'ajouter une poignée de dollars à votre compte *Skype* (la plupart du temps \$10), de sélectionner le pays vers lequel vous souhaitez appeler, et de composer le numéro de votre correspondant. Le tarif des USA vers la France est à l'heure actuelle de 2 cents la minute. *Skype* propose également une fonction chat, qui fonctionne à la manière des autres *instant messengers* tels que *MSN Messenger* ou *Yahoo Messenger*.

Transports & Déplacements

On peut se sentir démuné lors de son arrivée face à l'impressionnant territoire américain et ses métropoles gigantesques. Que votre séjour soit de six mois ou plus, vous serez dans tous les cas amené à réfléchir à vos modes de déplacement, que ce soit pour vous rendre à l'université, sortir, ou voyager. Panorama des possibilités qui vous sont offertes.

Transports en Commun

- ↳ Les transports en commun sont le plus souvent privilégiés par les étudiants. Leur développement et financement sont extrêmement variables en fonction d'une ville donnée. Par exemple, le célèbre métro New-Yorkais, très développé et facile d'accès, a plus tendance à être une exception culturelle dans le paysage américain qu'une habitude. En effet, l'automobile reste reine, aussi bien dans les localités reculées que dans les métropoles très étendues. De manière générale, les Européens ont tendance à être surpris par le manque d'investissement dans les systèmes de transport en communs aux états-Unis: peu d'arrêts de bus, des passages peu fréquents, et un système de métro ou de tramway peu développé.
- ↳ De manière analogue, le système ferroviaire a bien perdu du prestige qu'il possédait au XIXe siècle. Le train n'est plus beaucoup utilisé pour les déplacements entre villes ou entre états, et de plus en plus de gares sont laissées à l'abandon. La perte d'engouement pour le rail s'est faite au bénéfice de l'aérien: il est en effet extrêmement simple et courant — et parfois très intéressant financièrement — de prendre l'avion dans le cadre de vols intérieurs. Sachez que vous n'aurez aucune restriction ou contrainte en tant qu'étudiant d'échange étranger: seul votre Passeport Biométrique vous sera demandé avant d'embarquer.
- ↳ **Dans tous les cas, il advient de vous renseigner en amont auprès de votre université d'accueil du réseau de transport en communs de la ville où vous allez résider.** La plupart des villes disposent d'un site Internet pour leur réseau de transport — n'hésitez pas l'utiliser afin de savoir comment vous pourrez vous rendre en cours, ou savoir si vous vous trouvez loin de l'aéroport. Avant d'accepter un logement sur place, pensez toujours à vérifier l'aspect transports: un appartement situé juste en dehors de la ville, dans un de ses *suburbs* sera moins cher, et reste une option intéressante s'il est bien situé par rapport aux lignes de métro.
- ↳ **Dans la plupart des cas, les universités américaines proposent des réductions sur les transports en commun à leurs étudiants.** Celles-ci peuvent être sous différentes formes: prix promotionnel sur le ticket ou sur le passe sur présentation de la carte étudiante, possibilité d'acheter des passes directement au magasin de l'université... Renseignez-vous le plus rapidement possible afin de ne pas passer à côté d'offres qui sont souvent très intéressantes. Renseignez-vous avant votre départ, de manière à ne pas faire d'erreur à votre arrivée — par exemple, acheter un passe à tarif plein votre premier jour sur place, alors que vous auriez pu bénéficier d'un tarif privilégié.

Voitures et Permis de Conduire

- L'autre possibilité qui s'offre à vous est de faire l'acquisition d'un véhicule personnel une fois sur place. Les démarches nécessaires, longues et complexes, peuvent être rebutantes. Réfléchissez bien avant de vous lancer dans l'achat et l'entretien d'une voiture—même si cela reste la manière la plus pratique d'explorer l'espace américain!
- Parlons avant tout permis de conduire.
Si vous possédez un permis de conduire français, pensez à obtenir en Préfecture avant votre départ un *permis de conduire international*. Ce document, que l'on vous délivre gratuitement et sous 2 à 5 semaines sur présentation de votre permis de conduire et de votre Carte d'Identité Nationale, vous permet *théoriquement* (voir paragraphe orange) de pouvoir conduire librement dans la quasi-totalité des pays non-Européens. La loi varie en fonction des états, mais la plupart du temps, en tant qu'étudiant d'échange, vous êtes autorisé à conduire un an avec votre permis international. Au-delà, il vous est nécessaire d'obtenir une *Driver's Licence* de l'état dans lequel vous résidez. Renseignez-vous très sérieusement auprès de l'ISSS de votre établissement d'accueil, car les lois varient beaucoup en fonction des états et évoluent très vite. Pensez bien à toujours avoir sur vous votre permis international, votre permis français, et votre passeport (ou au minimum une photocopie de celui-ci, de votre Visa, et de votre DS-2019) lorsque vous prenez la route.
- **Si vous ne possédez pas de permis de conduire français**, la situation se complexifie encore d'un cran, car il va falloir passer l'intégralité des examens requis par votre état avant d'obtenir votre *Driver's Licence* et de prendre le volant. Ceux-ci incluent le plus souvent un test de vision, un test de connaissance écrit, et un test de conduite. Attention : certains états requièrent que vous conduisiez un certain nombre d'heure en « conduite accompagnée » avec un titulaire d'un permis de conduire de plus de 21 ans de l'état en question, d'autres requièrent que vous preniez des heures de conduite avec un moniteur. De plus, on vous demandera à coup sûr un *Social Security Number* ou à défaut un *Social Security Waiver* (voir article *Téléphonie*) avant de passer l'examen écrit. Même si l'ensemble des démarches reste peu coûteux (l'examen écrit coûte la plupart du temps \$10 à passer et l'examen de conduite \$30), elles sont complexes et extrêmement chronophages.

Le Permis International

Délivré en Préfecture, le permis international est un simple livret contenant votre photo, votre nom, et la traduction en une dizaine de langues de votre permis national standard. D'un format peu pratique et d'un aspect peu sérieux—la plupart des blancs étant remplis à la main par l'employé s'étant occupé de votre dossier—le permis international n'est le plus souvent inter-

national qu'en théorie. En effet, au mieux les *police officers* américains qui vous arrêtent n'en connaissent pas l'existence, au pire ils vous soupçonnent d'avoir falsifié un document officiel. Gardez donc bien à l'esprit que le permis international n'est pas un passeport magique, et que si les policiers vous arrêtent, il va vous falloir vous expliquer et négocier avec eux!

Acheter un Véhicule

- **Il est maintenant temps d'acheter un véhicule.** Nous considérerons que vous souhaitez acheter un véhicule d'occasion, choix judicieux au vu de la durée de votre séjour. Là encore, essayer de ne pas vous lancer dans ces démarches seul, excepté si vous vous y connaissez en mécanique et que votre anglais tient très largement la route. Dans tous les cas, nous vous déconseillons d'acheter un véhicule auprès d'un particulier. Vous n'aurez aucune garantie et aucun recours si l'on vous revend une épave—et vous n'avez pas envie de vous retrouver comme les Joad de Steinbeck, à conduire un véhicule rouillé et crachotant à travers les états-Unis.
- **Passez par un garage ou un concessionnaire professionnel.** Le mieux serait de vous renseigner auprès de vos connaissances sur place, ainsi que sur Internet. Trouvez un revendeur ayant une bonne réputation, qui est connu pour la qualité de ses véhicules d'occasion et le suivi qu'il en fait. Rendez-lui visite avec un Américain natif, et négociez au maximum avec lui, afin de tenter d'obtenir le maximum de garanties possibles—la meilleure étant la promesse de vous racheter votre véhicule au moment de votre départ du pays.
- **N'espérez pas avoir un véhicule qui en vaille la peine à moins de \$4000.** à moins, bien sûr, que vous ne vous y connaissiez en mécanique et que vous soyez capable de flairer la bonne affaire. Quoi qu'il en soit, prenez votre temps et ne vous jetez pas sur un véhicule avant d'être certain de votre achat; vous le regretteriez.

Faire Assurer et Immatriculer votre Véhicule

- **Au moment de l'achat, il vous faudra immédiatement faire assurer votre véhicule.** Pas question de rentrer chez vous pour le faire: le concessionnaire sera heureux de vous prêter un téléphone et un ordinateur afin de faciliter les démarches. Ces dernières sont simples et peuvent se régler intégralement par téléphone voire par Internet. Le seul problème que vous risquez de rencontrer est le fait que peu de compagnies d'assurance acceptent d'assurer les détenteurs de permis internationaux. En effet, les assureurs considèrent comme conducteurs «à risque» les individus ne possédant pas de permis de l'état dans lequel ils résident. Par conséquent, même si une compagnie accepte de vous assurer, attendez vous à devoir payer très cher: **comptez aux alentours de \$100 par mois pour une couverture au tiers basique.** Sachez également que les conducteurs de moins de 25 ans doivent payer une petite pénalité supplémentaire.
- **On vous donnera alors une plaque d'immatriculation provisoire,** valable un mois. Cela signifie que vous disposez dès lors de 30 jours pour faire immatriculer votre véhicule et obtenir votre plaque d'immatriculation (*licence plate*) auprès du DMV (*Department of Motor Vehicles*) de votre comté. Les pièces à fournir peuvent varier, mais dans la plupart des cas on vous demandera Passeport, Visa, preuve de résidence récente — par exemple facture de gaz ou d'électricité (*utility bills*), ou relevé bancaire (*bank statement*) — et contrat d'assurance complet (*full insurance policy*), que votre assureur pourra faxer directement au DMV de votre choix. Armez-vous donc des documents nécessaires, d'une trentaine de dollars (prix habituel d'une plaque d'immatriculation standard), et de patience — comptez une demi-journée complète avant de pouvoir repartir avec votre *licence plate* en main.
- **Certains comtés de certains états requièrent que tous les véhicules passent un contrôle anti-pollution tous les ans (Vehicle Emission Test).** Pensez à demander à votre concessionnaire si c'est le cas dans votre comté de résidence. Si tel est le cas, il est d'usage que ce soit le concessionnaire qui prenne en charge ce type de frais lors du premier contrôle. Sachez également que vous serez amené à payer une fois par an, à votre date d'anniversaire, une taxe calculée en fonction du type de véhicule que vous possédez.
- Après toutes ces démarches, vous êtes enfin libre de conduire! Soyez prudent et responsable!

Cours, Programmes et Notations

Une de vos activités principales en tant qu'étudiant d'échange est bien évidemment de suivre un certain nombre de cours. Retour sur le fonctionnement du système universitaire américain, très éloigné à plusieurs niveaux de celui que vous avez pu connaître en France.

Comprendre Le Système Américain

- ↘ Contrairement à l'année universitaire française, organisée de manière identique dans la grande majorité des établissements en deux semestres (S1 et S2), l'année universitaire américaine n'a pas d'organisation stricte à l'échelle nationale, celle-ci dépendant des universités elles-mêmes. L'année universitaire américaine comprend habituellement trois semestres : *Fall semester*, qui s'étend généralement d'Août à Septembre, *Spring semester*, généralement de Janvier à Mai, et *Summer semester*, généralement de fin Mai à fin Juillet. La grande majorité des étudiants d'échange sera amenée à suivre des cours durant *le Fall semester* et/ou *Spring semester*.
- ↘ **Pensez donc à bien vous renseigner, avant de partir, sur la durée exacte de votre séjour et sur les semestres qui vous concernent directement.** Vous pourrez ainsi sélectionner plus efficacement vos cours avant votre départ (cf. paragraphe orange).
- ↘ Des différences existent également entre le système universitaire européen LMD (Licence – Master – Doctorat) et sa contrepartie américaine. Aux Etats-Unis, l'équivalent de la Licence est le *Bachelor Degree*; par exemple *Bachelor of Arts* (ou *B.A.*) pour les Lettres et Sciences Humaines, *Bachelor of Science* (ou *B.S.*) pour les sciences dures, d'une durée de 4 ans. La première année ne requiert pas de la part des étudiants de choisir une majeure précise. Cette première année est une année de préparation et d'appréhension du système universitaire, permettant aux étudiants de découvrir l'éventail des cours offerts avant de choisir la voie dans laquelle ils vont s'engager. Cette première phase est nommée *undergraduate studies*, et les étudiants préparant leur *B.A.* sont les *undergrads*. Les étudiants qui le souhaitent peuvent directement poursuivre avec un *Master Degree* (*M.A.* ou *M.S.*), même s'il est courant de débiter son *Master* quelques années après le début de sa carrière professionnelle. Les années d'étude de *Master* et de *Ph.D* (l'équivalent du Doctorat) sont réunies sous la catégorie de *graduate studies*; leurs étudiants sont alors les *graduate students*.
- ↘ L'échelle de notes (*grades*) va de A (excellent travail) à F (travail inacceptable), chaque lettre pouvant être minorée (-) ou majorée (+). Sachez qu'au niveau universitaire, toute note inférieure à C est habituellement considérée comme mauvaise—on dit alors que vous avez raté l'examen (*fail*). Cependant, il

est très rare qu'un examen sanctionnant un cours ne consiste qu'en un seul et unique examen terminal. **Dans la grande majorité des cas, l'examen tient plus du contrôle continu**, avec des travaux qui peuvent être des recherches à faire en autonomie, des présentations à réaliser en classe, ou encore des contrôles de connaissance en temps limité. L'enseignant attribue alors à chacun de ces examens un pourcentage, faisant office de coefficient dans le calcul de la note finale. Il est également très fréquent que 10% ou plus de la note finale concerne l'attitude générale de l'étudiant et sa participation en classe.

- **La distinction entre CM et TD n'existe pas aux États-Unis**; on attendra de vous une participation et un engagement constants dans l'ensemble de vos cours. Les notes obtenues au long de votre semestre ou année d'échange seront ensuite converties vers le système de notation française (sur 20) par le directeur de votre programme d'échange, puis intégrées à votre relevé semestriel—il est très délicate de donner un barème précis des correspondances, chaque université française tendant à employer un système propre.
- **Concernant les absences**, chaque enseignant applique ses propres codes. Une attitude cependant courante chez les enseignants américains est de sanctionner par un F automatique et irrévocable tout étudiant ayant

trois absences injustifiées. En tant qu'étudiant d'échange, on attendra évidemment de vous un taux de participation de 100%.

- **Le rapport entre enseignants et étudiants** est également très différent de ce que vous avez pu connaître jusque là en France. Par exemple, il est assez fréquent que pendant les cours, et en dehors de ceux-ci, étudiants et enseignants s'appellent par leurs prénoms. De manière générale, le rapport est plus « détendu » que dans le système français, et vous ne devez jamais hésiter à prendre la parole pendant les cours ou à contacter directement un enseignant en cas de problème ou de besoin. Si vous ne parvenez pas à suivre un cours, ou si vous éprouvez des difficultés de compréhension, n'attendez pas le moment des examens pour vous en inquiéter! Adressez-vous rapidement à l'enseignant concerné et/ou au Directeur de votre programme d'échange afin de trouver une solution.
- Dernier point important : **pensez toujours à assister aux réunions d'orientation et d'intégration** proposées en début de semestre ! Vous aurez non seulement la possibilité de résoudre une grande partie des problèmes techniques et administratifs liés à votre situation personnelle, et pourrez également échanger avec d'autres étudiants d'échange se trouvant dans le même cas que vous.

Choisir vos Cours

La plupart du temps, vous aurez la possibilité de choisir vos cours et de vous y inscrire avant votre départ, à partir du site de votre Université d'accueil américaine. Cette phase est très importante, car en tant qu'étudiant d'échange, il vous sera souvent demandé de choisir des cours en rapport direct avec votre cursus en France : en effet, un semestre ou une année à l'étranger doit pouvoir s'intégrer dans votre diplôme français, à travers un jeu d'équivalences. Afin d'éviter les erreurs et les mauvaises

surprises, pensez toujours à vous adresser au Directeur de votre programme d'échange. En collaboration avec son partenaire Américain, votre Directeur pourra vous guider dans vos choix et vous indiquer la quantité et le type de cours à suivre. Une fois vos cours sélectionnés, sachez qu'il sera toujours temps d'en changer une fois sur place : la plupart des universités offrent la possibilité aux étudiants de changer de cours jusqu'à trois semaines après le début d'un semestre.



Institut des
Amériques